

REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA SOMME

(TROISIEME CIRCONSCRIPTION)

Elections Législatives - Mars 1967

Scrutin de ballottage

Electrices,
Electeurs,

Avec 20.245 voix au premier tour de scrutin, je suis arrivé en tête de tous les candidats.

Je tiens d'abord à remercier celles et ceux d'entre vous qui ont ainsi tenu, beaucoup plus nombreux qu'en 1962, à me témoigner leur confiance.

Ce succès que vous confirmerez le 12 Mars.

Ainsi, je pourrai continuer, à l'Assemblée Nationale comme dans la Circonscription, à assumer avec plus de force et d'efficacité, la défense de vos intérêts.

Les résultats du scrutin montrent que vous avez condamné en majorité la politique du pouvoir gaulliste.

Vous avez eu raison.

La démagogie de Monsieur BIGNON ne change rien à l'évidence des faits.

Car la politique gaulliste, c'est :

— Les bas salaires et le chômage ;
— La ruine des petits et moyens exploitants familiaux agricoles ;
— L'élimination des artisans et petits commerçants écrasés d'impôts ;
— Le droit des personnes âgées, des Anciens Combattants bafoués, etc...

Electrices, Electeurs,

En m'accordant 20.245 voix et 9.344 à Monsieur MAZAUDET, vous avez non seulement condamné cette politique rétrograde du pouvoir personnel, mais exprimé le désir de voir orienter notre pays vers un avenir de Démocratie, de Paix et de Progrès Social.

Pas une voix ne doit manquer au candidat d'Union de la Gauche que je suis au second tour.

Je pense avoir mérité cette marque de confiance et je vous en remercie au nom de l'ensemble des forces démocratiques.

Electrices, Electeurs,

Vous avez choisi.

Vous confirmerez votre choix.

Vous assurerez la défaite du candidat gaulliste.

Vous réélirez votre député.

M. Couillet

Michel COUILLET

Vu : LE CANDIDAT.

Remplaçant éventuel : **René JACOB**

CARRE - FRESSENNEVILLE (SOMME)